

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2019
DÉLIBÉRATION N° 2019-01

CONSEILLERS EN EXERCICE : 11

Conseillers présents : 6

Conseillers absents : 5

Conseillers représentés : 3

Pour : 9

Contre :

Abstention :

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-deux janvier à dix-neuf heures le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 16 janvier 2019, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BOISSET André - BOISSET Julien - DRUJON D'ASTROS Cyrille - REYNAUD Pascale - SEGOND Eric.

Absent : BERTHALON Jérôme - BOISSET Etienne - DEHOUX Brigitte - LUTZ Sandrine - MATHURIN Christian

Pouvoir : BOISSET Etienne à DRUJON D'ASTROS Cyrille - DEHOUX Brigitte à SEGOND Eric - MATHURIN Christian à BOISSET André

Secrétaire de séance : BOISSET André

Objet : BUDGET PRINCIPAL - DECISION MODIFICATIVE N° 5

Afin de permettre de réajuster le budget primitif 2018, Monsieur le Maire propose de prendre une décision modificative sur le Budget mairie de la façon suivante

- Modification des crédits selon les tableaux ci-dessous :

Section	intitulé	Chapitre	Article	Dépenses		Recettes	
				Diminution de crédit	Augmentation de crédit	Diminution de crédit	Augmentation de crédit
FONCTIONNEMENT	Cotisations caisses de retraites	012	6453	5 700.00 €			
FONCTIONNEMENT	Personnel non titulaire	012	6413	1 300.00 €			
FONCTIONNEMENT	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	014	739223		500.00 €		
FONCTIONNEMENT	Reversement de la redevance pollution domestique	014	701249		5 500.00 €		
FONCTIONNEMENT	Fournitures de petit équipement	011	60632		1 000.00 €		
Total				7 000.00 €	7 000.00 €	- €	- €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :
 Approuve l'exposé du Maire.
 Accepte cette décision modificative.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
 Le Maire
 Cyrille DRUJON D'ASTROS

Pour le Maire,
 L'Adjoint délégué
 M. SEGOND Etic

